



VALLÉE DE SOMME

Vallée idéale

LA NATURE, FIL CONDUCTEUR
D'UNE STRATÉGIE INNOVANTE

SEPTEMBRE 2025





Étangs de Long

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU SERVICE DU BIEN VIVRE EN SOMME

Face aux crises climatiques et à l'effondrement de la biodiversité, le Département de la Somme accentue ses actions en faveur de la transition écologique.

La démarche « Vallée de Somme, Vallée idéale » vise à inscrire ces actions dans une approche globale et partenariale, pour faire de notre territoire un espace singulier de vie et de ressourcement. Préserver les milieux naturels qui nous entourent, adapter nos infrastructures, accompagner les changements de mode de vie, sont des enjeux importants qui structurent la démarche.

L'écosystème du fleuve Somme constitue une unité écologique précieuse, reconnue en partie à l'échelle internationale à travers la labellisation RAMSAR. Il s'agit de faire de cet écosystème un support fédérateur de développement durable du territoire, économiquement et socialement porteur.

Tendre vers une Vallée idéale, où une place importante est accordée à l'eau et à la nature autant qu'à l'économie locale et la vie quotidienne, est une ambition que le Département de la Somme porte à vos côtés.

Christelle HIVER

Présidente du Conseil départemental de la Somme

SOMMAIRE

Un écosystème	p. 4	Une signature commune	p. 10
Une stratégie	p. 6	Des programmes d'actions	p. 12



VALLÉE DE SOMME VALLÉE IDÉALE

UN ÉCOSYSTÈME

*Le bassin versant du fleuve Somme,
périmètre de la vision et de l'action*

Le territoire de projet ne s'attache pas aux limites administratives et politiques. Il prend appui sur une réalité géographique et écosystémique, une "biorégion", le bassin versant du fleuve Somme. L'écosystème du fleuve Somme est un patrimoine naturel préservé, reconnu en partie à l'échelle internationale à travers la labellisation Ramsar. Cet écosystème apporte de nombreux services : refuge de biodiversité,

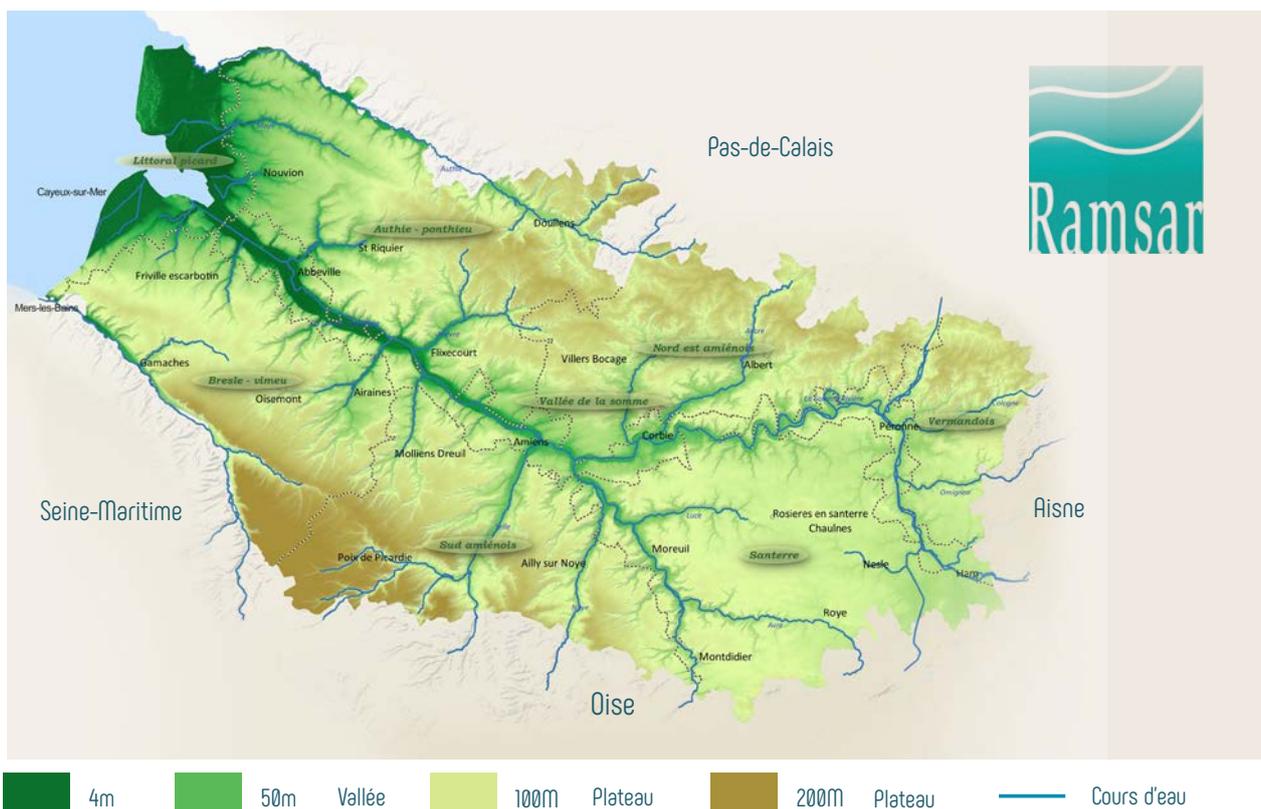
stockage de CO₂, îlots de fraîcheur, bien-être, etc.

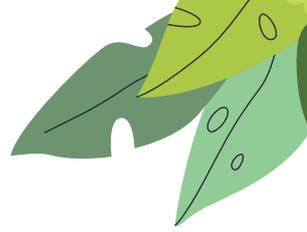
L'eau, source de vie, est notre fil conducteur. L'histoire de ce département est tout entière dépendante de la relation des hommes avec cet élément. L'eau a façonné notre paysage et son relief. Nous lui sommes redevables de nos richesses et ressources naturelles. Villes et villages ont pour la très grande majorité défini

leur implantation en fonction de sa proximité immédiate.

Face aux nouveaux défis sociaux, économiques et environnementaux, nous devons, plus que jamais, associer l'écosystème du fleuve Somme à notre vision et nos actions au travers de la démarche « Vallée de Somme, Vallée idéale ». Il s'agit de faire de l'eau et de la nature, non pas un décor, mais des alliées.

L'ÉCOSYSTÈME DU FLEUVE SOMME DONT UNE PARTIE EST LABELLISÉE RAMSAR





DES ATOUTS À VALORISER AU SERVICE D'UNE NOUVELLE AMBITION

L'approche écosystémique est décrite dans le document stratégique établi en 2019, intitulé "Vallée de Somme, une vallée idéale - Proposition pour le fleuve Somme et sa vallée", et approuvé par l'assemblée départementale en juin 2019.

Le volet touristique et culturel de "Vallée de Somme, Vallée idéale" est essentiel. La déclinaison opérationnelle de ce volet s'appuie sur le cadre de référence proposé par la stratégie, qui peut être enrichi et précisé, notamment à l'issue des échanges avec les nombreux partenaires concernés.

L'ambition est de conjuguer et renforcer l'ensemble des vecteurs qui structurent le territoire (les infrastructures fluviales, cyclables, ferroviaires, les équipements culturels et touristiques, les grands itinéraires pédestres ou équestres...) pour améliorer le cadre de vie, l'offre de découverte et les services au profit de tous (habitants et visiteurs).



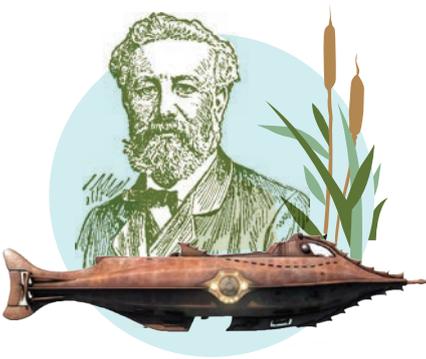
© F. Masson - SJC 80

“ Une vallée idéale s'ouvrant sur une des plus belles baies du monde.”



LA STRATÉGIE

La stratégie "Vallée de Somme, Vallée idéale" associe une grande diversité d'acteurs et mobilise de multiples compétences.



En se forgeant un idéal commun avec l'ensemble des acteurs du territoire, l'objectif du Département de la Somme est de créer une dynamique pour tendre vers une Vallée idéale s'ouvrant sur l'une des plus belles baies du monde.

DE LA VILLE IDÉALE À LA VALLÉE IDÉALE DE JULES VERNE À NOS JOURS, ET AU-DELÀ

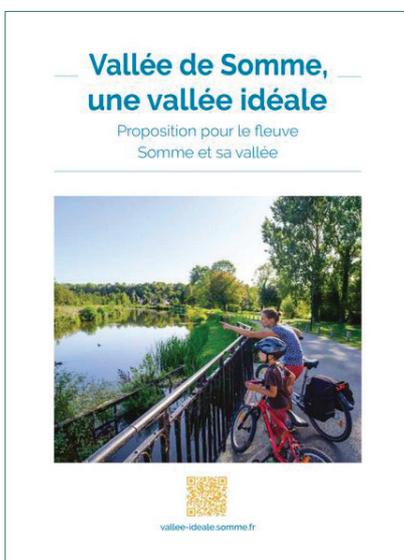
La Baie de Somme et Amiens furent pour Jules Verne une grande source d'inspiration. Il projeta sur cette dernière l'image d'une possible Ville idéale. Le Département de la Somme a pour ambition de prolonger cette vision à l'échelle de l'écosystème global du fleuve Somme, des vallées l'entourant et de sa baie.

« **Vallée de Somme, Vallée idéale** » est une espérance que le Département vous propose de bâtir tous ensemble. Comme le dit si bien le sociologue Jean Viard, « ce n'est pas parce que l'idéal n'est pas atteint qu'il faut cesser de l'espérer ». Cette espérance d'une Vallée idéale a pris corps en 2019 par l'approbation d'une stratégie ambitieuse.

EXPÉRIMENTER L'IDÉAL POUR LES PERSONNES QUI VIENNENT SUR LE TERRITOIRE ET POUR CELLES QUI Y VIVENT.

Les principales ambitions sont les suivantes :

- ✓ Faire de la préservation de l'environnement un **levier d'attractivité**
- ✓ Accentuer les choix en faveur de la promotion des **mobilités décarbonées**
- ✓ **Développer des habitats au cœur de la nature**, liés aux villes et aux bassins d'emploi, via le train et les activités autour des gares
- ✓ Mettre en œuvre une **démarche volontariste, partenariale et de confiance** avec l'ensemble des collectivités
- ✓ Conforter et créer des pôles de services d'hébergement et de restauration indispensables au **développement touristique** et à la création de valeur ajoutée
- ✓ User d'une dose de modernité pour mettre en scène les **paysages**
- ✓ Développer des **démarches artistiques** et la **valorisation des éléments patrimoniaux**, notamment en révélant les ponts dans une nouvelle dimension
- ✓ Appliquer avec méthode une **démarche en dominos** : chaque pièce du jeu doit correspondre, pour partie, à celle qui la précède et pour partie, à celle qui lui succède



UNE DÉMARCHE CO-CONSTRUITE QUI ALLIE VISION ET PRAGMATISME

Développer durablement, c'est d'abord déterminer une stratégie globale, puis réaliser des opérations de qualité en liant les intentions à la vision d'ensemble. C'est pourquoi, la démarche proposée, particulièrement innovante, se veut pragmatique en combinant deux approches complémentaires :

1. Une vision durable partagée pour fixer le cap à moyen et long termes,
 2. Des déclinaisons concrètes avec un programme d'actions qui se dessinent au fur et à mesure avec les partenaires concernés et les ressources financières disponibles.
- L'intelligence collective nourrit ce processus qui vise un maximum de synergies entre les différents acteurs publics et privés.

TOUT SEUL ON VA PLUS VITE... ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN

Pour mettre en œuvre cette feuille de route, le Département, chef d'orchestre, mise sur l'intelligence collective, afin d'écrire l'histoire en allant. De son côté, il est en capacité de mobiliser plusieurs directions opérationnelles (fleuve et ports, routes, bâtiments, tourisme - appui aux territoires, environnement, sports, culture, communication), et de s'appuyer sur l'ingénierie technique proposée par la Société Publique Locale Vallée Idéale Développement, dont il est actionnaire.

Le Département agit en étroite coopération avec :

- ✓ les collectivités locales concernées afin qu'elles soient elles-mêmes actrices de la démarche ;
- ✓ les usagers (pêcheurs, chasseurs, cyclotouristes, randonneurs, plaisanciers, canoë-kayakistes, naturalistes...) afin de partager les enjeux ;
- ✓ En fonction des projets, les financeurs impliqués dans leur concrétisation : État, Région Hauts-de-France, Agence de l'eau Artois-Picardie, Ademe...

SA MISE EN ŒUVRE EST GUIDÉE PAR 10 PRINCIPES

1

S'inscrire
dans le temps long

2

Penser globalement,
aménager localement

3

Imposer la qualité :
matériaux durables,
bien insérés dans
le paysage

4

Prioriser les efforts

5

Saisir les opportunités

6

S'autoriser à expérimenter

7

Trouver des solutions
innovantes pour
maîtriser les coûts

8

Créer un effet levier sur
l'investissement privé

9

Favoriser les échanges
et la co-construction
autour d'une Vallée idéale

10

Communiquer, se
positionner dans la sphère
médiatique nationale
et internationale.

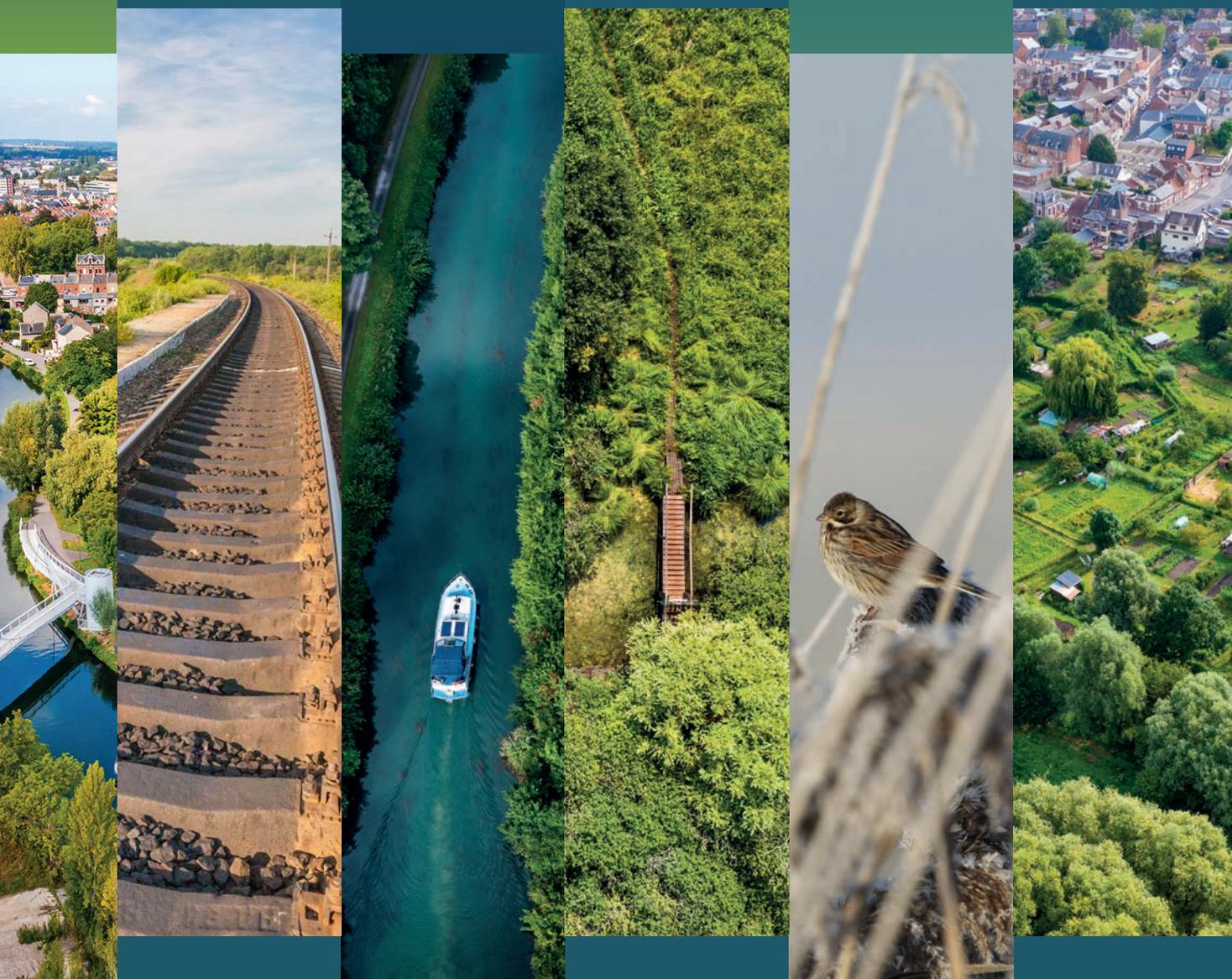
L'HARMONIE ENTRE

"Vallée de Somme, Vallée idéale", c'est un cadre naturel exceptionnel, un patrimoine remarquable, des villes et villages à taille humaine, un réseau d'infrastructures connecté aux grands flux nationaux et européens où les mobilités bas carbone devront jouer un rôle de plus en plus important, en faisant notamment davantage combiner le train et le vélo. Il s'agit également de travailler sur les chaînons manquants qui doivent unir notre territoire et apporter de la valeur ajoutée.



L'HOMME ET LA NATURE

Viser l'idéal, ne jamais s'interdire de rêver, et, surtout, le faire ensemble. C'est tout le sens de la stratégie "Vallée de Somme, Vallée idéale" du département, adoptée en juin 2019 par l'Assemblée départementale.





UNE SIGNATURE COMMUNE

Le concept de "Vallée idéale" prend désormais la forme d'une marque, déclinable à l'échelle de l'écosystème.



© A. Bovin

La ville se reconnecte au fleuve

Afin d'amplifier l'impact de la stratégie sur le développement du territoire, l'activité touristique et la qualification des services, la marque "Vallée idéale" a été déposée auprès de l'INPI.

L'ambition est que son potentiel de notoriété et d'attractivité bénéfique à un maximum de partenaires, tout en préservant les valeurs qui y sont attachées. Il s'agit également de sortir des logiques territoriales étroites.

Les valeurs essentielles sont les suivantes :

- ✓ Le rayonnement : avec le fleuve Somme et la vallée de Somme comme fil conducteur, qui unissent les territoires traversés et permettent la rencontre et la convivialité bien au-delà des rives.

- ✓ Le bien-être et le ressourcement : à travers la rencontre avec des patrimoines exceptionnels préservés et reconnus à l'échelle internationale (RAMSAR, UNESCO) et une multitude de randonnées possibles ;

- ✓ La durabilité : grâce notamment aux infrastructures de mobilité décarbonée (cyclable et ferroviaire).

Pour la rendre visible, la signature "Vallée idéale" est désormais déclinée par une identité visuelle et des objets dérivés.



LES PROGRAMMES D'ACTIONS

La conjugaison des efforts

AMIENS

épicerie de la Vallée idéale



© M. Chesneau

La passerelle "L'Hortillonne" inaugurée au printemps 2022

À Amiens, épicerie de la Vallée idéale, la nature exceptionnelle au cœur de la ville devient la clé du développement et n'est plus un simple faire valoir paysager. Après la passerelle L'Hortillonne en 2022, au design particulièrement soigné, de nouveaux liens avec l'eau se forment.

La véloroute Vallée de Somme est aussi devenue un axe de développement urbain consacré aux mobilités douces.

Un autre lien est désormais rétabli grâce à la reconstruction de la passerelle « Samarobriva », qui relie le parc Saint-Pierre au quartier Saint-Leu.

La prise de conscience de l'importance du fleuve dans la ville, va se traduire prochainement par la revalorisation de certains lieux en partenariat entre

la Ville d'Amiens, Amiens Métropole et le Département de la Somme.

Propriétaire du Port d'Aval, le Département a d'ores et déjà réaménagé les espaces au bord du quai afin d'accueillir, dans de meilleures conditions, de nouvelles activités.

Le site des hortillonnages et son parcours de jardins artistiques, seront aussi l'objet de toutes les attentions afin d'en préserver le caractère exceptionnel.

Sa cathédrale de nature, les hortillonnages



"The Ark of gaia" de Grupa Dookola, création paysagère et artistique dans le cadre du Festival international de jardins - Hortillonnages Amiens



La nouvelle passerelle Samarobriva à Amiens



Le Port d'Aval réaménagé



« L'aval idéal »

À Amiens, des terrasses flottantes solaires naviguent désormais sur la Somme, offrant une découverte originale du patrimoine et du passé industriel de la ville. Inspirées d'embarcations belges et adaptées par des élèves ingénieurs de l'école UniLaSalle à Amiens, ces "fabuleuses machines à voyager" permettront, dans un premier temps, une balade douce depuis le port d'Aval jusqu'au parc du Grand Marais, en passant par l'île Sainte-Aragone.





ABBEVILLE

Là où la vallée s'ouvre sur la Baie de Somme



© W. Tourbier

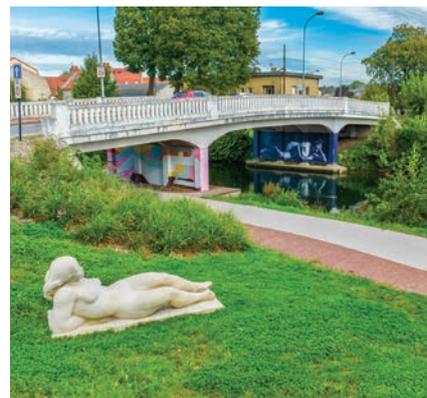
La ville se reconnecte au fleuve

Abbeville, deuxième ville du département, doit trouver une place importante dans la démarche compte tenu de sa position géographique, de sa connexion ferroviaire et du nouveau lien établi avec le fleuve.

Différentes phases de régénération urbaine ont été menées en partenariat avec la Ville et la communauté d'agglomération autour de la Véloroute Vallée de Somme. Celles-ci ont permis au fleuve de retrouver une place importante dans la ville et de faire de la véloroute, un moyen privilégié pour davantage révéler le patrimoine de l'eau et en faire un élément de singularité et de cohésion sociale.

Après une première phase, du chemin du patis au pont de la gare, une deuxième a été réalisée, entre le pont de la gare et le pont chinois. Par la conjugaison des efforts, l'avenue de la gare a également été requalifiée, renforçant ainsi les liens entre les infrastructures de mobilités douces et la ville, et offrant de nouveaux espaces de convivialité.

De plus, sous maîtrise d'ouvrage départementale, la modernisation et mise en valeur de la traverse du Ponthieu ont été concrétisées, avec l'objectif de créer à terme un axe structurant par sa connexion à la Véloroute Vallée de Somme. Celle-ci sera assurée grâce à la réhabilitation du pont de Béthune sous maîtrise d'ouvrage de la ville d'Abbeville.

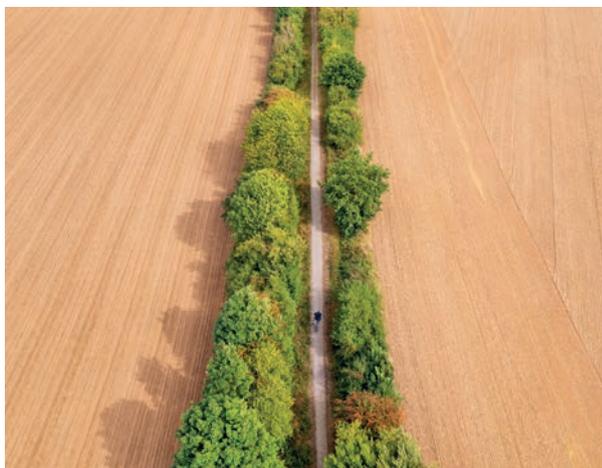


© W. Tourbier

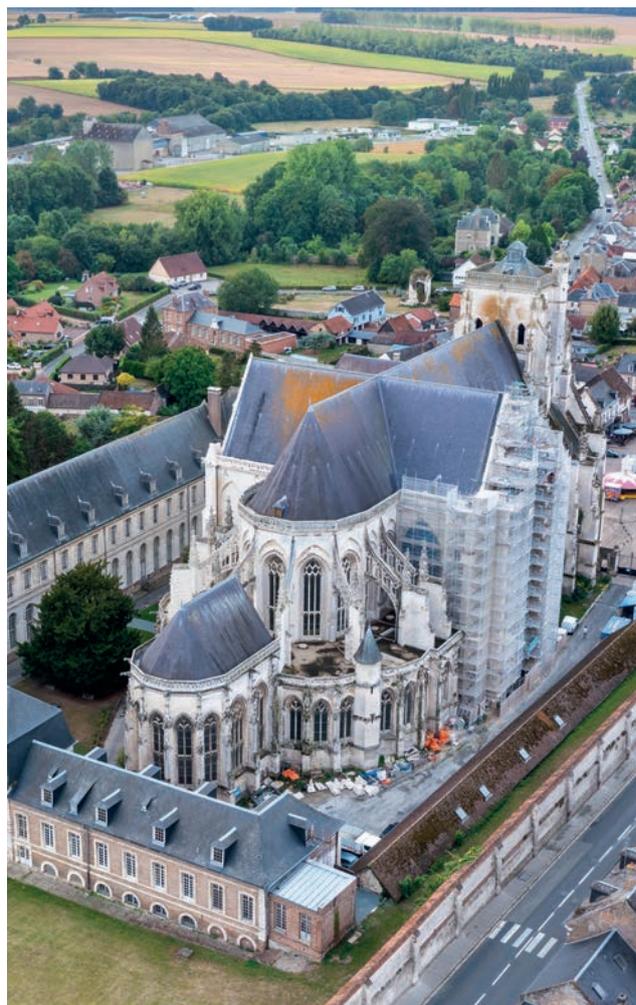
La traverse du Ponthieu vers Saint-Riquier



Pont de Béthune



Depuis Abbeville vers Saint-Riquier, son Abbaye et son centre culturel départemental



© Photos : M. Chesneau

Quelques pistes envisagées à plus long terme

L'île d'Abbeville pourrait davantage être révélée, notamment par la requalification du square du Pont de Talance.

Le port d'Abbeville pourrait devenir une nouvelle entrée de ville et un nouveau lieu d'animation.



© W. Tourbier



EAUCOURT-SUR-SOMME

la Vallée idéale prend de la hauteur



© M. Chesneau

Jessy's péniche, bar brasserie à Eaucourt-sur-Somme

Pour renforcer l'attractivité de ce village, situé à mi-chemin entre les gares d'Abbeville et de Pont-Remy, un jardin panoramique va venir prendre place au pied du moulin et de l'auberge, propriétés communales. Des chemins de randonnée vont relier la vallée, déjà bien équipée, au coteau où la vue est époustouflante.

Une équipe de maîtrise d'œuvre a été missionnée pour concevoir les aménagements destinés à mettre en valeur le panorama offert au pied du moulin. Les autorisations administratives ont été obtenues en 2024. Un protocole de développement

est venu fixer les engagements réciproques des partenaires (aménagement, animation, gestion) pour inscrire la progression de la démarche dans la durée. Ce nouvel espace pourrait ainsi devenir un lieu de contemplation et de rencontre.



© M. Chesneau



Perspective au stade avant-projet.

© DR



LONG et LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS

une étape de choix entre Amiens et la Baie de Somme



© M. Chesneau

Château de Long



Le projet sur le territoire des communes de Long, nouvelle Station Verte, et de Longpré-les-Corps-Saints a été identifié comme prioritaire, du fait de sa situation, entre Amiens et la Baie de Somme. Le patrimoine exceptionnel et l'accessibilité par la mobilité décarbonée (train et vélo) sont également deux atouts importants.

Le site de Long représente une belle opportunité pour initier un nouveau modèle de développement territorial, incarnant un équilibre entre attractivité et durabilité.

La démarche "Vallée de Somme, Vallée Idéale" représente l'opportunité de démontrer comment un territoire peut être à la fois un lieu de vie, de transmission et d'adaptation climatique, où la nature et l'homme coexistent dans un équilibre subtil.



© DR

Restaurant "Le Comptoir bleu"

Une équipe de maîtrise d'œuvre multi-disciplinaire a été retenue à l'été 2025 pour concevoir les premiers projets. Un protocole de développement viendra traduire les intentions des partenaires.

Les acquisitions, dans le cadre de la politique Espaces Naturels Sensibles, se poursuivront dans un but de renaturation et d'ouverture des paysages, qui feront partie intégrante de la politique de développement territorial.

Des connexions douces au village voisin, Longpré-les-Corps-Saints, et à sa gare, seront recherchées pour accentuer l'offre de découverte et la mobilité décarbonée.



Propriété du Département

© SP, Vallée Idéale Développement



Marais de Longpré-les-Corps-Saints

© N. Bryant

Quelques actions envisagées à moyen terme

La chaussée du Catelet sera réaménagée pour mettre en scène les paysages et permettre aux piétons et aux cyclistes d'y trouver leur place.

Un observatoire sur le site dit du "Trou Madame" permettra de prendre de la hauteur pour admirer les espaces naturels.

Le secteur de l'île de Long sera requalifié pour offrir un nouveau "coeur" de village, lieu de rencontre et de partage.

Le stationnement sera amélioré.



© M. Chesneau



L'ÉTOILE

porte d'entrée vers la vallée de la Nièvre



Située à 25 km en aval d'Amiens et à 20 km en amont d'Abbeville, la commune de L'Étoile a vocation à s'inscrire dans le « parcours idéal » imaginé dans le cadre de la stratégie « Vallée de Somme, Vallée idéale ».

La commune est dotée d'un patrimoine naturel important. Ses marais liés à quatre siècles d'exploitation de la tourbe, font maintenant partie, depuis 2017, des « marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre » reconnus internationalement au titre de la Convention de Ramsar.

Son patrimoine culturel est également remarquable. La commune s'inscrit dans le chapelet de sites archéologiques rencontrés dans la vallée de la Somme. En surplomb du village, est identifié l'un des oppida les plus importants de la Somme, classé monument historique. À proximité de la confluence entre la Nièvre et

la Somme, on trouve également le prieuré de Moreaucourt dont les vestiges ont été mis en valeur grâce au parc paysager aménagé par la Communauté de Communes Nièvre et Somme.

Le site dit « les Moulins Bleus », désormais propriété de l'entreprise d'insertion « Le Relais 80 », fait, quant à lui, partie de la mémoire industrielle des vallées de la Somme et de la Nièvre. La reconversion réussie de ce site mérite d'être davantage mise en valeur ; chaque année, 7 500 tonnes de vêtements

sont triées pour être recyclées. Par sa connexion au fleuve, les Moulins Bleus doivent devenir le premier site de mémoire à découvrir.

L'enjeu est donc de renforcer les liens entre le site et la Véloroute Vallée de Somme, afin qu'il devienne le point de connexion entre la commune de L'Étoile, le fleuve, la mémoire industrielle du département et la vallée de la Nièvre, en lien avec la réalisation prochaine de la véloroute reliant Flixecourt à Canaples.



Prieuré de Moreaucourt

© DR



BREILLY ET SAMARA

connecter les deux rives



Vue vers les Alentours de Samara

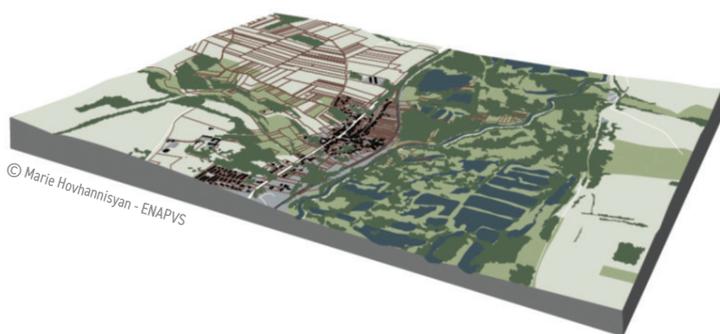
Dans le cadre d'un partenariat, l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris Val de Seine (ENAPVS) s'est vu confier une étude sur la transformation urbaine de la commune, au regard des enjeux de la stratégie « Vallée de Somme, Vallée idéale ». Cette étude a permis de révéler tout son potentiel de développement, en renforçant sa connexion aux espaces naturels et infrastructures environnants.

Afin d'améliorer sur son territoire le cadre de vie et de découverte, la commune de Breilly souhaite désormais porter le projet d'un franchissement (bac à chaîne) permettant de relier le village à la Véloroute Vallée de Somme et aux espaces naturels qui l'entourent. Pour offrir la possibilité à ses habitants de rejoindre les gares de Picquigny et Ailly-sur-Somme en vélo (ligne Paris-Amiens-Abbeville-Boulogne-sur-Mer) dans un environnement de nature, une connexion à la Véloroute Vallée de Somme est en effet nécessaire, les habitations se situant sur l'autre rive du fleuve. Par ailleurs, la commune

offre actuellement peu de contacts avec l'eau. Des aménagements complémentaires aux abords immédiats du fleuve associés au futur franchissement, viendront renforcer les possibilités de ressourcement.

Les espaces naturels sensibles, propriété du Département, sont également au centre de la réflexion: ils conjuguent des objectifs de préservation de la biodiversité et d'ouverture au public notamment par un réseau de chemin et une future tour d'observation. L'emplacement de cette dernière est déterminé, mais sa conception et son articulation avec la Véloroute Vallée de Somme, située à proximité immédiate, restent à définir.

Le partenariat va se poursuivre afin de concevoir ensemble les aménagements envisagés et conjuguer ainsi les efforts au regard d'une vision globale partagée.



© Marie Hovhannisyan - ENAPVS

CORBIE

escale essentielle au sein de la Vallée idéale



© M. Chesneau

Étangs de la Barette

Corbie présente déjà beaucoup d'atouts, en faisant un lieu de passage obligé au sein de la Vallée idéale: connexion ferroviaire, Véloroute Vallée de Somme, Véloroute de la mémoire, patrimoines monumental et naturel exceptionnels, halte fluviale, camping, services et commerces...

Le Département accompagne les dynamiques en cours visant à renforcer l'attractivité de cette escale :

✓ construction d'un nouvel office de tourisme en lieu et place de la maison éclusière, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes du Val de Somme ;

✓ requalification d'espaces publics par la ville de Corbie dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain ;

✓ projet de franchissement entre Fouilloy et Corbie pour faciliter la connexion à la gare, porté par la communauté de communes du Val de Somme.

De son côté, le Département a étendu le périmètre de protection et de valorisation de l'espace naturel sensible des étangs de la Barette.

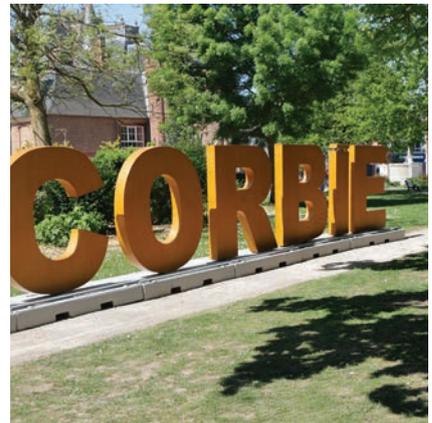
La mise en valeur des espaces publics va se poursuivre afin de rendre plus lisible la relation entre le fleuve, les lieux de découverte, la ville et la gare.



Construction du nouvel office de tourisme



Mémorial Sir John Monash



Corbie

De.g. à d. : © C. Berquez - © W. Tourbier CDBD - © N. Bryant



LES BOUCLES DE LA SOMME

de nouveaux liens entre l'Homme et la nature



© M. Chesneau

Marais d'Étinehem-Méricourt



© DR

Situées à mi-chemin entre Corbie et Péronne, et entre Albert et Rosières-en-Santerre, des emprises foncières acquises par la commune et le Département vont redonner une nouvelle place à la biodiversité, en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels des Hauts-de-France.

Des actions de renaturation portant sur 150 hectares d'espaces naturels à Étinehem-Méricourt vont conduire à créer une nouvelle réserve naturelle, au cœur du site Ramsar des Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre. Celle-ci sera le support d'une nouvelle expérience à vivre et à partager.

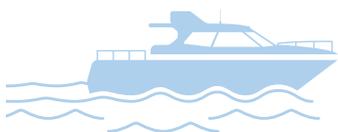
Ce projet a été lauréat en 2023 du Loto de la Biodiversité et une démarche a été menée pour déterminer une vision globale et partenariale à l'échelle des Boucles de la Somme et faire de la réserve naturelle un support fédérateur du développement territorial.

L'approche est basée sur la préservation et la valorisation des services écosystémiques, notamment de régulation (indispensables au développement du monde vivant), d'approvisionnement (contribuant à nos besoins nourriciers et matériels) et socio-culturels (correspondant à nos besoins de bien-être et de partage). De cette stratégie découlera un programme d'actions partagé avec les partenaires locaux.



© M. Bryant

Maison éclusière de Méricourt-sur-Somme, future 1^{ère} maison RAMSAR de la vallée idéale ?

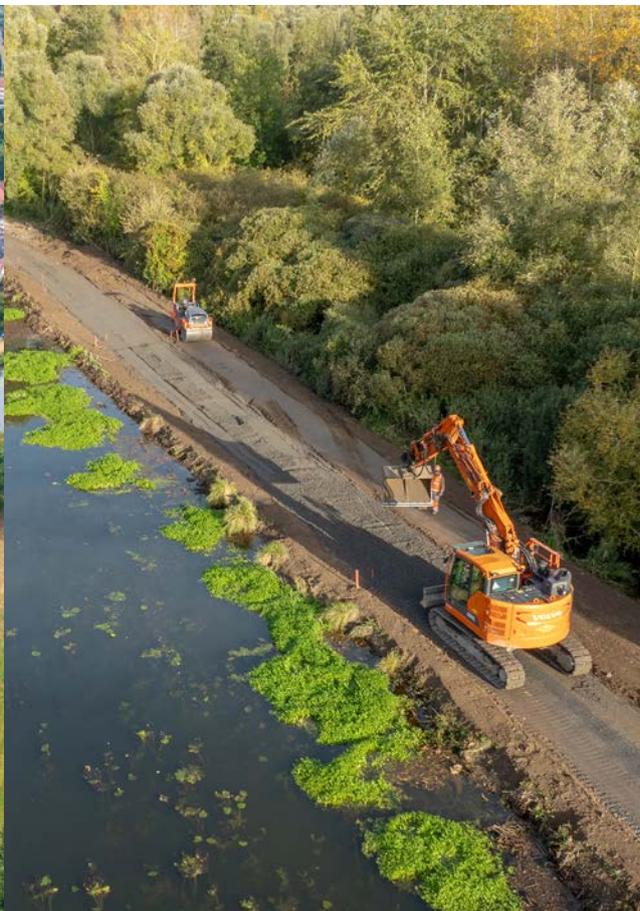


L'EST DE LA SOMME

L'idéal remonte jusqu'à la source



Ham



Travaux sur la section Voyennes <> Saint-Simon

De g. à d. : © M. Chesneau - © W. Tourbier CD80

À l'Est de la Somme, le Département a débuté un important programme de travaux en vue de la réouverture à la navigation de la section dite « Voyennes <> Saint Simon » du canal de la Somme, de l'aménagement de ses abords et du prolongement de la Véloroute Vallée de Somme. Celui-ci rétablira, à son terme, la connexion au réseau européen des grandes voies d'eau touristiques et renforcera la liaison avec les grands itinéraires cyclables.

L'ambition à l'Est de la Somme est de faire de ce grand programme d'investissement le support d'une régénération urbaine pour les communes traversées et d'une revalorisation du patrimoine de l'eau, notamment par la requalification de certains espaces (publics, naturels ou en friche).

La première phase opérationnelle visera à révéler une centralité hamoise autour du fleuve Somme par un aménagement paysager de qualité et le développement des mobilités décarbonées (vélo/train), et à la renforcer à travers la mise en place d'un pôle de services.

La promesse d'une vallée idéale va donc continuer à progresser et à s'imaginer à l'Est de la Somme.





UN PONT UNE ŒUVRE

L'union renforcée par la culture



UN PONT UNE ŒUVRE

Balade artistique le long du fleuve



Flux à Eclusier-Vaux



Le Déversoir à Pont-Remy



Les Matrices à Corbie

© C. Duwez

La démarche culturelle « un pont, une œuvre » offre l'occasion d'asseoir une nouvelle dimension de la stratégie « Vallée de Somme, Vallée idéale » en lien avec l'omniprésence de l'eau et les traits d'union que symbolisent les ponts.

Les ponts qui jalonnent le fleuve, sont autant de liens entre les hommes en réunissant ce que la nature a séparé. Ce symbole d'union et de connexion va devenir le support d'un parcours artistique, qui permettra de mieux comprendre l'histoire et la géographie du territoire, de révéler les paysages, de susciter la surprise et les rencontres, et d'associer le goût de la nature à l'enrichissement culturel.

En 2022, à Abbeville, le projet a été initié par l'intervention de deux artistes membres du collectif CURB, pôle ressource départemental dédié aux cultures urbaines. Deux œuvres ont ainsi été réalisées en reflet de la statue de « la femme nue », sur le pont situé boulevard de la Portelette. En 2023-2024, quatre nouvelles œuvres ont vu le jour à Pont-Remy, Long, Corbie et Éclusier-Vaux, en partenariat avec deux autres pôles ressource départementaux, l'association Art & Jardins et l'association On a marché sur la Bulle.

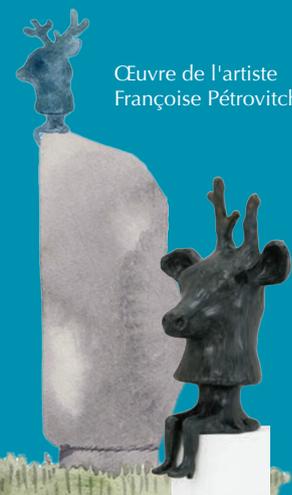
En 2025, des œuvres pour d'autres ponts...



Projet de l'artiste Vincent Mauger

À Lamotte-Brebière, toujours en partenariat avec l'association Art & Jardins, l'artiste Vincent Mauger devrait y faire flotter un animal rebelle.

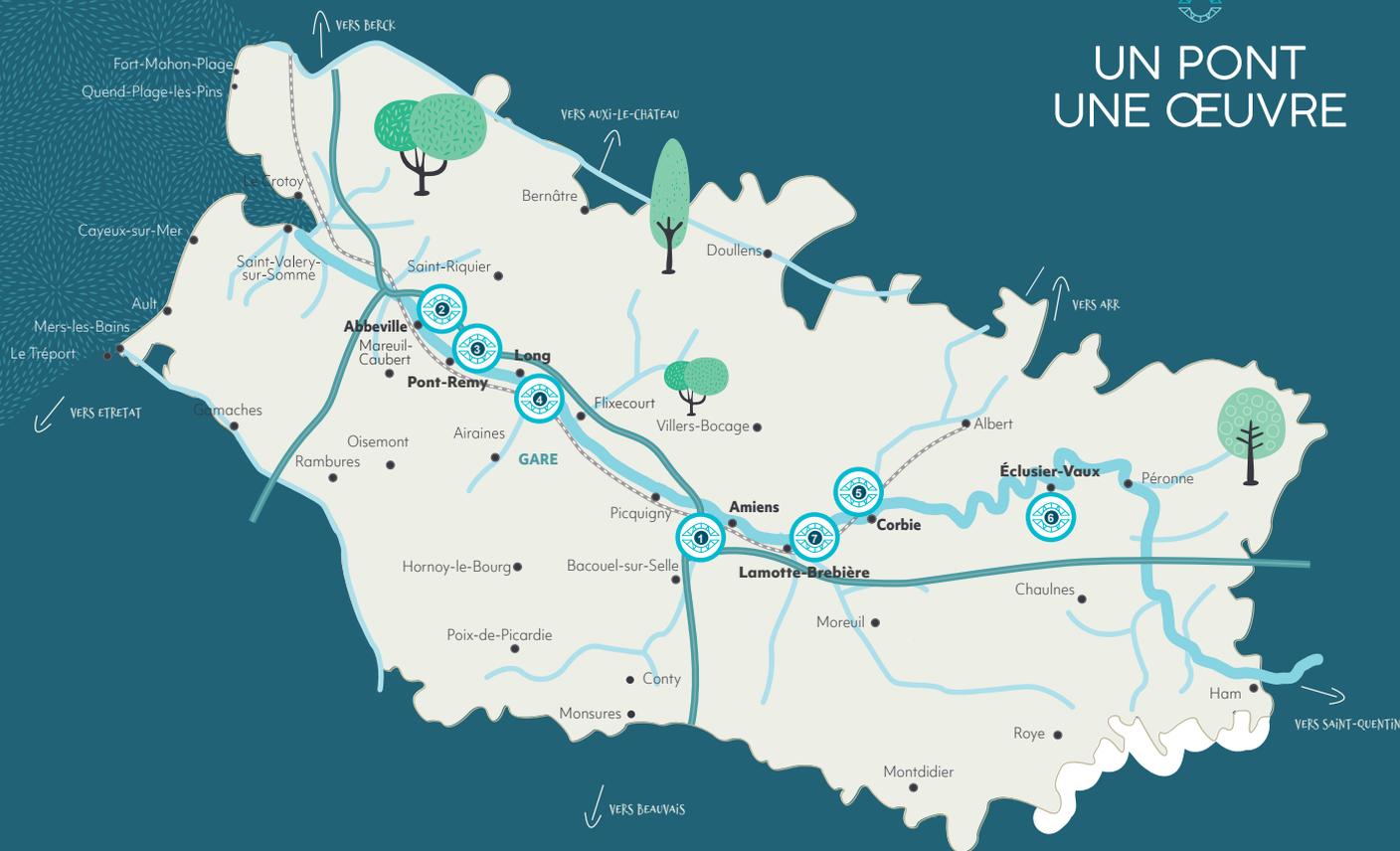
À Amiens, deux œuvres ont pris place sous le pont des Célestins et au pied de la passerelle Samarobriwa reconstruite. L'œuvre de Françoise Pétovitich suscitera la curiosité. Il s'agit d'un être hybride, entre l'homme et l'animal, convoquant légendes et récits fantastiques à la lisière de la ville et d'un espace de nature.



Œuvre de l'artiste Françoise Pétovitich



UN PONT UNE ŒUVRE



AMIENS
Passerelle l'Hortillonne



ABBEVILLE
Odalisque
Dualités



PONT-REMY
Le Déversoir



LONG
La BD débarque
sur l'île de Long



CORBIE
Les Matrices



ÉCLUSIER-VAUX
Flux



LAMOTTE-BREBIÈRE
Le Rebelle



AMIENS
Enrochement



AMIENS
La Sagittaire

Et d'autres projets à venir ...



VALLÉE DE SOMME VALLÉE IDÉALE

LES MAISONS DE LA VALLÉE

Aujourd'hui huit maisons de la Vallée animent et proposent des services le long de la véloroute Vallée de Somme, dont cinq appartiennent au Département.



Dans le cadre de la stratégie « Vallée de Somme, Vallée idéale », le Département de la Somme accompagne le développement d'un réseau de Maisons de la vallée le long du fleuve Somme et de la Véloroute Vallée de Somme.

Elles ont un rôle important à jouer dans la concrétisation du parcours « idéal » imaginé d'Est en Ouest, en offrant aux samariens et aux visiteurs un ensemble de services au cœur d'un patrimoine naturel remarquable, et en contribuant à développer l'économie locale.

Elles peuvent servir de points de départ ou d'étapes pour des balades le long du fleuve ou au fil de l'eau, grâce à la mise en place de services de locations de vélos, de kayaks ou

de bateaux électriques. Certaines proposent de la restauration.

Elles disposent désormais d'une signalétique commune.

L'ambition est d'animer ce réseau en accompagnant les acteurs dans le développement de leur activité (accueil vélo, hébergement flottant...), d'accentuer la communication autour du réseau, et de renforcer le jalonnement en accueillant de nouveaux partenaires.



© C. Duwez

Éclusier-Vaux - Domaine des P'tits bouchons



© C. Berquez

Cappy - Bivouac en Somme



© Somme'tourisme - N. Bryant

Froissy - La halte gourmande



© V. Decorte

Lamotte-Brébère - Écluse



© Somme'tourisme - J. Halâtre

Ailly-sur-Somme - CyclenSomme



© Office de tourisme de Piquigny

Picquigny - Maison du Tourisme Nièvre & Somme



© A. Boivin

Long - Office de tourisme Ponthieu Marquenterre Baie de Somme



© C. Bazin

Saint-Valéry-sur-Somme - la Canoterie

VALLÉE DE SOMME
Vallée idéale



Conseil départemental de la Somme
Mission transition écologique et développement durable
43 rue de la République
CS 32615
80026 AMIENS cedex 1
03 22 71 80 80
www.somme.fr

vallee-ideale.somme.fr

